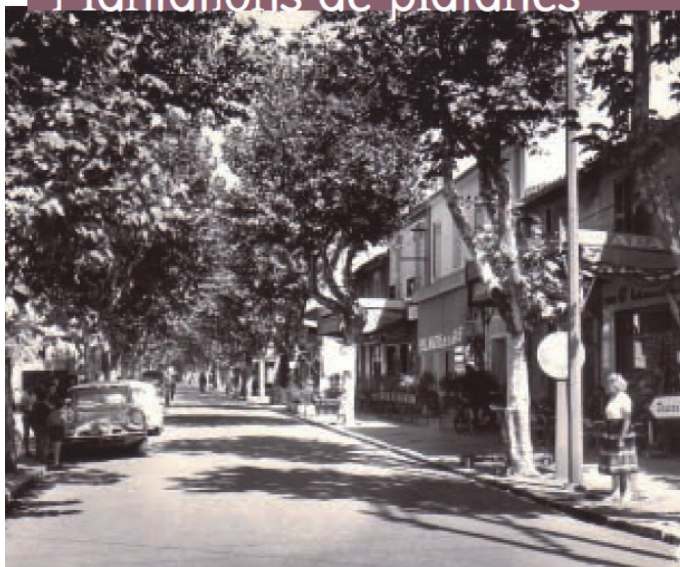




## Plantations de platanes



Dans la rubrique histoire du numéro 65, nous évoquons l'aménagement de l'avenue Charles de Gaulle, plus précisément la plantation, en 1885, de platanes afin d'agrémenter cette artère centrale. Quelques décennies plus tard, voilà à nouveau les platanes au centre des discussions. En effet, la délibération du 26 mai 1967 fait apparaître la décision du conseil municipal d'effectuer des travaux de plantations de platanes dans le prolongement de l'avenue de Salon à la sortie Nord de la commune. Au total 110 arbres seront installés pour un montant de 38 500 Frs par un certain Monsieur Levrel, après l'étude des propositions émanant de plusieurs établissements de la région. Les archives de Miramas nous montrent ainsi que la ville n'aura pas attendu les concours récompensant les aménagements paysagers pour se parer de végétaux.

**Registre des délibérations  
du Conseil Municipal  
du 26 août 1966 au 10 juin 1968  
Séance du 26 mai 1967**

**Objet : Plantations de platanes**

*Monsieur le Maire expose au Conseil que le programme de la voirie 1967 comporte des travaux de plantations de platanes dans le prolongement de l'avenue de Salon à la sortie Nord de la ville, au droit du Lotissement Municipal.*

*Pour réaliser ces travaux à l'époque favorable, un appel d'offres a été lancé le 27 février dernier par le Service des Ponts et Chaussées auprès des entreprises spécialisées de la région. Huit entreprises ont été consultées, une seule offre a été reçue des Etablissements Levrel qui proposaient de réaliser la plantation projetée pour 40.150 F ;*

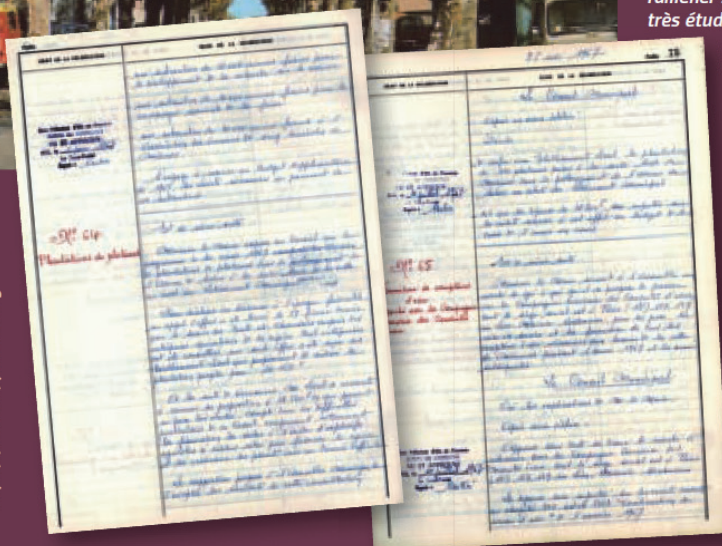
*A la suite de discussions, M. Levrel a consenti à ramener sa proposition à 38.500 F ce qui paraît un prix très étudié, compte tenu des difficultés particulières de ce travail, comprenant notamment la fissuration du rocher à l'aide d'explosifs agricoles à résidus nitrés pour favoriser la reprise et la croissance des plants dans un terrain difficile.*

*Le rapporteur propose à l'Assemblée Municipale d'adopter les résultats de cette consultation.*

**Le Conseil Municipal  
Après en avoir délibéré ;  
Décide :**

**- de confier aux Etablissements Levrel la plantation de 110 platanes prévue à la sortie Nord de Miramas dans le prolongement de l'Avenue de Salon, au début du Lotissement Municipal.**

**- dit que la dépense de 38.500 F sera imputée sur les crédits réservés à cet effet au budget de la voirie de l'année en cours.**



Source : archives municipales